



Peut-on publier une offre d'emploi pour un poste déjà pourvu?

Par **chiquito**, le **13/11/2013** à **21:15**

Bonjour,

Je suis actuellement en période d'essai pour un CDI.

Ma hiérarchie a publié hier une offre d'emploi correspondant au poste que j'occupe actuellement, en précisant que "le poste est à pouvoir immédiatement".

Cela sans m'en avoir averti au préalable.

Est-elle dans son droit? Si ce n'est pas le cas, que puis-je faire?

Je vous remercie par avance pour vos réponses précieuses [smile3]

Par **P.M.**, le **13/11/2013** à **22:37**

Bonjour,

Vous pourriez éventuellement en conserver une copie mais surtout vous attendre à une rupture de la période d'essai sans grande possibilité de recours...